

L'ÉCOLE MATERNELLE SOLANGE PIERROT

Madame Céline CAMUS, Directrice de l'école maternelle de Beurey, nous a envoyé un petit article : «Les 48 élèves de l'école Solange Pierrot ont fait leur rentrée en septembre dans la joie et la bonne humeur ! Les petits ont découvert leur classe et leurs camarades. Ils ont accueilli leur nouvelle mascotte prénommée Harriett. Les enfants ont célébré Halloween (avec un peu d'avance) en partageant une soupe au potiron qu'ils avaient préparée. »



QUELQUES CHIFFRES DE 2017

Investissements :

Travaux de voirie chemins et routes:

Coût 104 000 €HT financement 40% par le GIP et la COPARY

Chemins ruraux 8 000 € HT financement 40% par le GIP et la COPARY

Déplacement du monument aux morts ;

Coût 16 700 €HT financement 60% Etat, souvenir Français, Département de la Meuse et ONAC

Entretien du retable de la passion :

2 500 € non assujettis à la TVA financement 50% DRAC

Entretien des logements et bâtiments communaux ;

3 500€ HT

Déplacement d'une armoire électrique et pose de deux nouveaux supports d'éclairage public

2 390 € HT

Achat d'un abri bus et fabrication d'une dalle ;

2 100 € HT Pose réalisée par l'agent communal et Stéphane SIMON.

En outre d'autres travaux d'investissements étaient prévus en 2017 et seront reportés en 2018 : création de places de dépôts et retournement en forêt communal.

Culture/Animation :

Un film, « Libre », en présence de Jean Paul Jaud, concerts, le récital des choristes, du théâtre, des animations autour de l'écologie avec les collégiens, du sport avec le passage du Paris Alsace.

Pour ne parler que des actions communales celles-ci auront accueilli en cumulé près de **750** personnes soit presque deux fois la population locale.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

Responsable de la publication : Richard SIRI
Rédaction: Arlette BAECHLER, Richard SIRI, Arnaud APERT,
Tirage : 180 exemplaires

Numéro

189

Janvier 2018

Horaires d'ouverture au public

Secrétariat de mairie : mardi et vendredi de **8h30 à 12h00 et de 14h à 18h**, mercredi de **15h30 à 17h30**, jeudi **de 11h à 12 h**

APC : lundi, Mercredi et vendredi de **15h00 à 18h00**, mardi et jeudi de **9h00 à 12h00**.

LE MOT DU MAIRE

2017 vient de tirer sa révérence avec comme toutes les années son lot de belles aventures et beaux événements, mais aussi d'épisodes plus tristes. Pour entamer 2018 positivement, Mognéville aura vu en 2017 de nombreux changements en matière d'urbanisme avec une création de rue (qui sera inaugurée en 2018), la réfection de nombreuses voiries, le déplacement du monument aux morts, les travaux forestiers et travaux sur les bâtiments communaux.

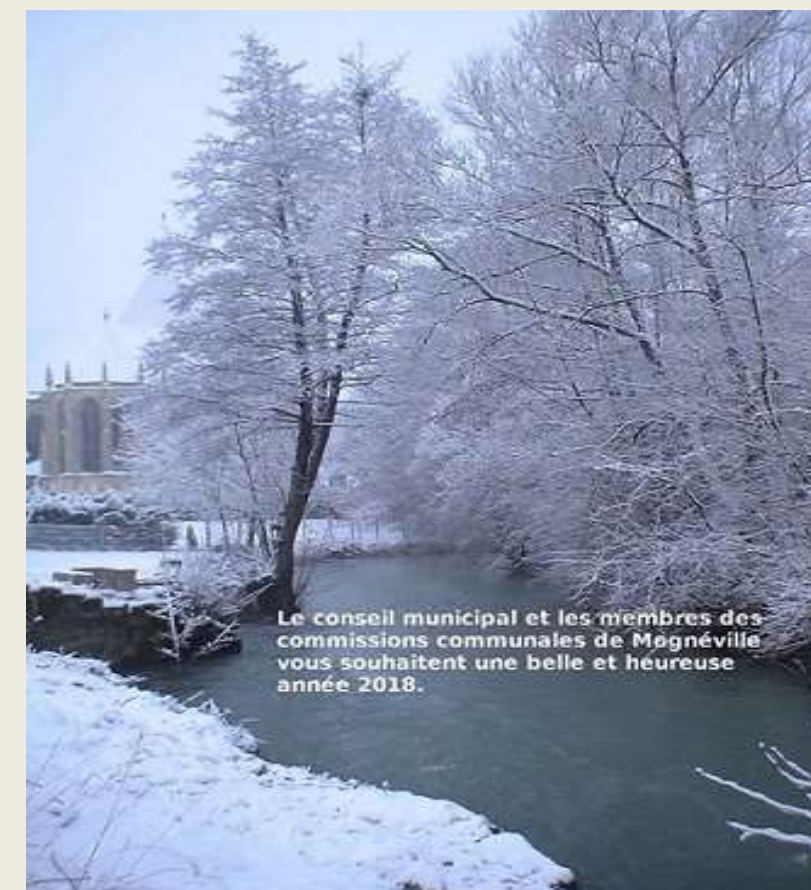
2018 quant à elle s'annonce également sous de très bons auspices. Une **RÉVOLUTION** s'amorce dès le début d'année avec un rendez-vous à Paris au ministère de l'économie à Bercy, où je me rendrai pour la deuxième fois accompagné de Stéphane SIMON afin de choisir l'entreprise qui effectuera les travaux du relais téléphonique qui sera installé pour fin décembre.

La fibre optique sera posée dans toutes les rues du village avant le Mois d'août.

Je profite de ce premier mot du maire de l'année, pour remercier l'ensemble de mes collaborateurs, agents des services communaux, collègues élus et non élus ainsi que le monde associatif local.

Je vous souhaite à toutes et tous une très belle année 2018.

Richard SIRI
Maire



Le conseil municipal et les membres des commissions communales de Mognéville vous souhaitent une belle et heureuse année 2018.

LES VŒUX DU MAIRE

C'est en présence de nombreux habitants et de plusieurs élus que M. SIRI a présenté, ce 5 janvier, ses vœux à la population. Il a fait le bilan de l'année écoulée et détaillé les projets pour cette année 2018, très conséquents—voir ci-contre. M. BURGAIN et M. PANCHER ont également discoursé, ce dernier félicitant le dynamisme de notre commune grâce au travail des élus et des bénévoles des diverses associations.



UNE MÉDAILLE POUR MME STEIB

Pour la récompenser de ses nombreuses années en tant que bénévole au sein de plusieurs associations et surtout celle du comité des Fêtes, Mme STEIB (Claudine pour ses nombreux amis) était conviée à la préfecture le mardi 19 décembre pour y recevoir la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Celle-ci lui a été remise par Mme Corinne SIMON, secrétaire générale remplaçant Mme la Préfète, en présence de nombreux autres récipiendaires et convives.



DES COUPES NÉCESSAIRES

Notre forêt communale a cette année fait l'objet de coupes qui pourraient légitimement interpeller certains. Sur conseil de l'ONF, notre gestionnaire, le conseil municipal a décidé de couper 4ha de peuplements de chênes arrivés à maturité et qui n'assuraient pas leurs régénérations, faute de fructifications. Ces vieux arbres ont d'ailleurs, pour partie d'entre eux, montré de forts signes de dépérissement à l'abattage.



L'inquiétude vient davantage des peuplements de frênes qui, atteints d'un champignon appelé *Chalara fraxinea*, ont contraint le conseil municipal à faire exploiter une nouvelle fois les arbres mourants. La tâche s'annonce délicate dans les années à venir pour trouver la solution au remplacement de ces peuplements dont peu de sujets devraient résister.



Heureusement, dans un contexte économique assez favorable, la commune a fait un profit notable dont une partie non négligeable sera réinvestie dans les plantations et entretiens qui seront réalisés à compter de l'année prochaine.

À noter que comme il s'y est engagé depuis plusieurs années, le conseil municipal a souhaité qu'une partie des produits sortis soient orientée vers la scierie locale.

Le triste constat est le même pour les frênes présents sur les aménagements au cœur du village. Il faut recourir à leur abattage, tant pour des raisons sanitaires que de sécurité.



CRÛE DE LA SAULX

Entre le 5 et le 6 janvier, la station de relevé du niveau de la Saulx a enregistré une hausse de 2m50 à 2m78 en moins de 24h, atteignant ainsi le niveau de 2001. Le niveau s'est ensuite stabilisé aux alentours de 2m73 dans la nuit du 6 au 7, offrant une vision inhabituelle de



plusieurs secteurs de notre village au réveil. A priori, aucun dégât majeur n'a été déploré. Après la tempête Eleanor, l'année 2018 n'aura pas commencé dans la tranquillité.

SAINT NICOLAS À MOGNÉVILLE

Samedi 2 décembre 2017, Mognéville accueillait Saint-Nicolas, de passage dans la localité. Les enfants ont été invités à la salle des fêtes pour un spectacle clownesque, interactif :

« Concerto enUT majeur ».

Un spectacle complet : gags, tours d'illusion, surprises, ventriloquie (Marsupilami), de quoi occuper ce début d'après-midi en attendant l'arrivée de Saint-Nicolas. Réclamé par les enfants, enfin ce dernier vint, accompagné du père Fouettard qui portait sur son épaule un sac de triques...

Près de 70 personnes étaient présentes, dont plus de 40 enfants qui ont bénéficié de la distribution des chocolats offerts par le CCAS. Un bel après-midi qui s'est terminé par un goûter offert et servi par les membres du comité des Fêtes.



UNE PIÈCE DE THÉÂTRE À LA SALLE DES FÊTES

La COPARY, en lien avec EXPRESSIONS, l'association l'ATELIER et la commune, avait programmé une pièce de théâtre à la salle des Fêtes le 9 décembre dernier. « **Le Squat** » traite des relations multigénérationnelles, de la jeunesse défavorisée et du racisme. Cette pièce a été jouée par Claude GENSAC et Marthe MERCADIER sur les scènes parisiennes.

Sous forme de conte, cette histoire a été interprétée par des comédiens talentueux qui n'ont pas ménagé leur peine pendant presque deux heures.

Les 60 personnes présentes ont pu profiter d'un agréable moment.



MALTRAITANCE ANIMALE

Un habitant nous signale qu'un chat a été retrouvé avec une balle de carabine dans la cuisse. Les soins lui ont été prodigués chez le vétérinaire

Rappelons que cet acte de cruauté, en dehors des considérations morales qu'il implique, est puni par la loi : amende de 1500 €, 3000 € en cas de récidive. Si des sévices graves sont décelés, une peine de prison de deux ans peut être prononcée.

COMMANDE GROUPÉE DE FIOUL

La prochaine commande de fioul aura lieu en février 2018